



7^{ème} rencontre franco-allemande de jeunes chercheurs en droit public comparé européen

7. Deutsch-Französisches Doktorandenseminar zur europäischen Rechtsvergleichung im öffentlichen Recht

**École de droit de la Sorbonne – 12, place du Panthéon
21.06. – 23.06.2012**



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule



Rechtsvergleichung
DHV Speyer
DFH Grundrechte
Europarecht
Droit public
Université
Université
Freiburg i.B.
Föderalismus
UFA Droit européen
Paris 1 Öffentliches
Strasbourg Recht

Septième rencontre franco-allemande de jeunes chercheurs en droit public comparé

Rapport final

Du 21 au 23 juin 2012 a eu lieu la septième édition du séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs en droit public comparé européen. Selon un schéma désormais bien rodé, cette manifestation organisée conjointement par les Universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne (École de droit de la Sorbonne), Strasbourg, Fribourg et par l'Université allemande des sciences administratives de Spire (DHV Speyer) a permis de réunir de jeunes chercheurs travaillant sur des thèmes d'intérêt commun. Après s'être tenu à Spire (2007, 2009), à Strasbourg (2010) et à Berlin (2011), le séminaire est revenu cette année à Paris, comme en 2006 et 2008. Organisé grâce au soutien de l'Université Franco-Allemande et de la DHV Speyer, il a permis à des doctorants venus de France, d'Allemagne, mais également de Suisse, d'Italie et des Pays-Bas, de présenter leurs travaux.

En prélude à la manifestation, le Professeur David CAPITANT (École de droit de la Sorbonne) a accueilli les participants au séminaire. Le Professeur Dieter GRIMM (Humboldt Universität) a alors prononcé une conférence inaugurale, devant un auditoire dense réunissant, outre les participants au séminaire, plusieurs invités de marque dont le Professeur Olivier BEAUD (Paris II) et Michael Werner (CIERA). Le Professeur GRIMM a présenté ses réflexions sur la question de la souveraineté au sein de l'Union européenne, et a notamment présenté à cette occasion ses divergences et ses récents échanges avec Jürgen Habermas. Son propos a été suivi par une discussion très animée, émaillée de nombreuses questions émanant tant des jeunes chercheurs que des Professeurs présents. Un cocktail suivi d'un repas a permis à l'ensemble des chercheurs présents de continuer à échanger, et de faire plus ample connaissance.

Le lendemain, vendredi 22 juin 2012, a débuté le séminaire proprement dit, avec un premier atelier ayant pour thème le droit constitutionnel européen, sous la présidence du Professeur David CAPITANT. Selon le format traditionnel, chaque présentation doctorale fut suivie d'un commentaire prononcé par un autre jeune chercheur, avant qu'une discussion d'une demi-heure environ ne s'ouvre avec la salle. La première intervention, commentée par Maria KORDEVA (Strasbourg), fut celle de Joris LARIK de l'Institut Universitaire de Florence, et eut pour thème les objectifs de valeur constitutionnelle en droit constitutionnel

européen. Il s'agissait plus précisément d'étudier ces normes européennes qui encadrent la politique extérieure des Etats membres. Lars VIELLECHNER (HU Berlin) se livra ensuite à une étude de l'Union européenne du point de vue de la théorie de la Fédération. Commentant cette intervention, Jörn REINHARDT (Hambourg) insista sur le pluralisme constitutionnel et la théorie du réseau.

Un second atelier, présidé par Urania GALETTA (Milan) et relatif aux aspects contentieux, s'ouvrit avec l'intervention de Maria-Daniela POLI (Bari/Brème) aux questions préjudicielles adressées à la Cour de justice de l'Union européenne. Elle concentra son propos sur les ordres juridiques français, italien et allemand, ce dernier point étant approfondi dans le commentaire de Maja WALTER (Bielefeld). Gerhardo CARULLO (Milan) présenta alors sa recherche sur les rapports entre actes administratifs nationaux et directives européennes du point de vue de la protection des droits. Dans son commentaire, Eleanor MCGREGOR (Genève) insista sur les diverses conceptions du juge qui étaient dévoilées par cette question.

Les aspects institutionnels firent l'objet d'un troisième atelier, présidé par Evelyne LAGRANGE (Ecole de droit de la Sorbonne) et ouvert par l'intervention de Katarzyna GRANAT (IUE Florence), consacrée au contrôle de subsidiarité effectué par les Parlements français et allemand. Le commentaire de Dimitra KYRANOUDI (Paris II) insista sur les enseignements qui pouvaient être tirés de cette recherche à l'égard de la distinction entre fédéralisme et décentralisation. Enfin, Gabriel TEÏVA-MOLARD (Paris 1/Potsdam) présenta sa thèse relative à l'Etat coopérant. Dans son commentaire, Reine WAKOTE (Université de la Sarre) s'interrogea sur la pertinence de la distinction entre les concepts de « transfrontalier » et de « trans-frontière ».

Le samedi 23 juin 2012 eut lieu la dernière séance du séminaire, consacrée aux droits fondamentaux et présidée par David CAPITANT. La première intervention, présentée par Uladzislau BELAVUSAU (Amsterdam), portait sur la pornographie en droit comparé. L'orateur s'interrogea, exemples à l'appui, sur la pertinence de réprimer cette expression. Le propos fut complété par le commentaire de Harald WEISS (Fribourg), qui recensa les diverses normes pénales applicables à la pornographie en Allemagne. Motirz LEBSANFT (Fribourg) et Vincent COURONNE (Paris I) présentèrent ensuite leur recherche relative aux effets de l'intégration européenne sur les régimes des droits fondamentaux en Allemagne et en France. Ils mirent à jour les conceptions très différentes des droits fondamentaux dans les deux Etats. Après une pause café, la dernière intervention du séminaire fut celle de Benjamin DABOSVILLE (Paris X). Celui-ci fit état de sa recherche sur l'auto-détermination informationnelle. Il montra comment ce droit issu de l'ordre juridique allemand s'était peu à

peu imposé en droit français par le biais de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Dans son commentaire, Lena GROTH (Hambourg) apporta quelques précisions sur le contenu de ce droit.

En conclusion du séminaire, le Professeur David CAPITANT évoqua les futures manifestations, et félicita les intervenants pour la qualité des exposés et des discussions s'étant déroulées tout au long du séminaire.

Jeudi 21 juin 2012 / Donnerstag 21. Juni 2012 – Salle 216

17h00	Accueil des participants Prof. David CAPITANT (Ecole de droit de la Sorbonne)
17h15 – 19h00	Conférence inaugurale / <i>Eröffnungsvortrag</i> Prof. Dieter GRIMM (Humboldt Universität Berlin) <i>Wer ist souverän in der Europäischen Union ?</i>
19h00 – 20h30 20h30	Cocktail Dîner / <i>Abendessen</i>

Vendredi 22 juin 2012 / Freitag 22. Juni 2012 – Salle 6

ATELIER n°1:

DROIT CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN / EUROPÄISCHES VERFASSUNGSRECHT

I. ASPECTS CONCEPTUELS / GRUNDLAGEN

9h00 – 9h10	Introduction du thème de l'atelier et des contributeurs / <i>Einführung in die Thematik des ersten Ateliers und der einzelnen Beiträge</i>
9h10 – 10h10	Joris LARIK (IUE Florence) <i>Auswärtige Zielbestimmungen im Europäischen Verfassungsrecht: Dynamisierung, Internationalisierung, Europäisierung</i>
10h10 – 11h10	Commentaire / <i>Kommentar</i> : Maria KORDEVA (Strasbourg) Lars VIELLECHNER (HU Berlin) <i>Verbund, Bund oder Netzwerk? Die Europäische Union im Lichte der Föderalismustheorie</i>
11h10 – 11h30	Commentaire / <i>Kommentar</i> : Jörn REINHARDT (Hambourg) Pause café / <i>Kaffeepause</i>

II. ASPECTS CONTENTIEUX / GERICHTLICHE RECHTS DURCHSETZUNG

11h30–
12h30

Maria-Daniela POLI (Bari/Bremen)

Vorabentscheidungsverfahren an das Europäische Gericht aus dem französischen, italienischen und deutschen Verfassungsgericht

Commentaire / Kommentar : **Maja WALTER** (Bielefeld)

12h45

Déjeuner / Mittagessen

14h00 –
15h00

Gerhardo CARULLO (Milano)

Acte administratif national et directives communautaires : le rôle du juge national dans la protection des droits

Commentaire / Kommentar : **Eleanor MCGREGOR** (Genève)

III. ASPECTS INSTITUTIONNELS / STAATSORGANISATIONSPRECHTLICHE ASPEKTE

15h00 –
16h00

Katarzyna GRANAT (IUE Florence)

Das französische und das deutsche Parlament und das Subsidiaritätsprinzip

Commentaire / Kommentar : **Dimitra KYRANOUDI** (Paris 2)

16h00 –
16h30

Kaffeepause / Pause café

16h30 –
17h30

Gabriel TEÍVA RICHARD-MOLARD (Paris 1 / Potsdam)

L'Etat coopérant, moteur de l'eupéanisation des droits publics ?

20h00

Commentaire / Kommentar : **Reine WAKOTE** (Universität de la Sarre)
Dîner / Abendessen

Samedi 23 juin 2012 / Samstag 23. Juni 2012 – Salle 2

ATELIER n°2 :

DROITS FONDAMENTAUX / GRUNDRECHTE

- 8h50 – 9h00** Introduction du thème de l'atelier et des contributeurs / *Einführung in die Thematik des dritten Ateliers und der einzelnen Beiträge*
- 9h00 – 10h00** **Uladzislau BELAVUSAU** (Amsterdam)
- La pornographie en droit public comparé (France, Allemagne, UE)***
- Commentaire / *Kommentar* : **Harald WEISS** (MPI Freiburg)
- 10h00 – 11h00** **Moritz LEBSANFT** (Freiburg)
- Die Ersetzung der nationalen Grundrechten durch die europäischen Grundrechte***
- Commentaire / *Kommentar* : **Vincent COURONNE** (Paris 1)
- 11h00 – 11h30** Pause café / *Kaffeepause*
- 11h30 – 12h30** **Benjamin DABOSVILLE** (Paris 10)
- L'autodétermination informationnelle (Allemagne, France, CEDH)***
- Commentaire / *Kommentar* : **Lena GROTH** (Hamburg)
- 12h30 – 13h00** Conclusion du séminaire et débat général / *Schlusswort und abschließende Diskussion*